



**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 21 avril 2026**

Présidence de Monsieur Laurent MELIN, Maire

L'an deux mil vingt-six et le vingt et un avril à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Laurent MELIN.

**N°5-4**

**Etaient présents :** M. Laurent MELIN, Maire, M. Florent PLAS, Mme Marie-Pierre NAVES-LAUBY, M. Dorian LASCAUX, Mme Hélène DESCHAMPS, M. Jean MOULY, Mme Violaine BOUILLAGUET, M. Thomas MADELMONT, Mme Sylvie DALESME, Maires - Adjoints, Mme Annette BOURDET-BERTRAND, Mme Nicole LATHIERE, Mme Anne BOUYER, Mme Nicole ESTERLE, Mme Jacqueline RONOT, M. Michel CAILLARD, M. Henry TURLIER, M. Jean-Paul PETIT, M. Bruno CARRAT, Mme Marie-Josée PINTO, Mme Cécile THEVENET, Mme Hyeri ZIOLO, M. Jean-Pierre ROUANNE, Mme Sophie DERUBE, M. Régis DESTRUEL, M. Mathieu MOUSSOUR, M. Baptiste NAVES, Mme Yvette FOURNIER, Mme Catherine LAVERGNE, M. Bernard COMBES, M. Pascal CAVITTE, Mme Judith BERLAND, M. Nicolas MARLIN et M. Thierry GRECK, soit 33 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Dorian LASCAUX remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de  
la Caisse des Ecoles**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les modalités d'administration de la Caisse des Ecoles, établissement public, géré par un Conseil d'Administration composé, sous la présidence du Maire, de membres du corps enseignant, des services de l'Académie, d'un délégué du Préfet, de conseillers municipaux dont le nombre ne peut dépasser le tiers des membres élus,
- Considérant qu'il y a lieu de désigner, suite au renouvellement général du Conseil Municipal, les représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1- Désigne** en qualité de représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles :

- Monsieur le Maire, Président de droit
- Madame Sylvie DALESME
- Monsieur Dorian LASCAUX
- Madame Nicole ESTERLE
- Monsieur Jean-Pierre ROUANNE
- Monsieur Bruno CARRAT
- Madame Catherine LAVERGNE

**2** - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Le Maire,

Laurent MELIN

Le secrétaire de séance

Dorian LASCAUX

Transmis au Contrôle de Légalité le : 24 AVR. 2026  
Date et ref de l'accusé de réception : 24 AVR. 2026

DS\_4\_21042026